

## Amis des Études Celtiques

Association régie par la loi de 1901

Siège social : Sorbonne, École pratique des Hautes Études

Sciences historiques et philologiques

17 rue de la Sorbonne, 75005 Paris, France

Secrétariat : 26 rue Geoffroy l'Asnier, 75004 Paris

© 01 43 21 43 77 Fax 01 48 87 56 61

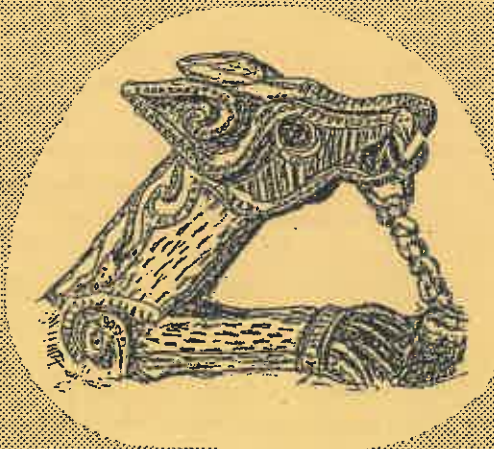
I.S.S.N. 1270 - 9291

Responsable du bulletin : Josette Pleuchot-Billardet



# AMIS DES ÉTUDES CELTIQUES

Bulletin de liaison n° 27  
Février-Mars 2001



Détail d'un vase de Basse-Yutz (Moselle)  
British Museum, Londres. Dessin : Jean Pleuchot

## SOMMAIRE

- |       |   |                  |
|-------|---|------------------|
| p. 3  | Lugh, les prophéties de Merlin<br>et les prophéties de L'Aigle                                      | Claude Sterckx   |
| p. 6  | Chronique cinéma « Vercingétorix »  | Jean Pleuchot    |
| p. 7  | Le numéraire gaulois,<br>miroir des dieux (deuxième partie)   | Brigitte Fischer |
| p. 14 | Informations. Nos conférences. Voyages  |                  |
| p. 15 | Recherches sur une vificulture<br>artisanale celtique antérieure<br>à la conquête (deuxième partie) | René Couette     |
| p. 19 | Les druides gaulois<br>Une exposition à Bibracte  | Françoise Baraut |

Médaille : Revers d'une monnaie d'or des Parisii  
(cliché : J.L. Godard)

Association régie par la loi de 1901  
Siège social : Ecole pratique des Hautes Etudes en Sorbonne  
Sciences historiques et philologiques  
17 rue de la Sorbonne, 75005 Paris.  
Secrétariat : 26 rue Geoffroy Vasinier, 75004 Paris  
☎ 01 43 21 42 77 Fax 01 48 87 56 61

Depuis le IX<sup>e</sup> Congrès International d'Etudes Celtiques qui s'est déroulé à Paris en 1991, notre association regroupe des universitaires, des chercheurs et des amateurs éclairés. Elle s'attache à diffuser, avec la collaboration de savants français et étrangers, les résultats des recherches scientifiques portant sur la connaissance des peuples celtiques de l'Antiquité au Moyen-Age.  
Nos activités s'inscrivent dans le cadre de l'année universitaire et comportent la publication d'un bulletin de liaison, l'organisation de conférences à Paris en langue française et des voyages en France et à l'étranger.  
Pour adhérer à l'association des Amis des Etudes Celtiques, il faut déposer une demande qui sera soumise à l'approbation du Conseil d'Administration.

Membres fondateurs

- M. Edouard BACHELLERY +
- M. Paul-Marie DUVAL +
- M. Léon FLEURIOT +
- M. Vencceslas KRUTA
- M. Pierre-Yves LAMBERT
- M. Michel LEJEUNE +

Composition du Conseil d'administration

Président  
Membre d'honneur du Conseil scientifique

Conseiller scientifique

Conseiller scientifique

Vice-président

Secrétaire général

Commissaire aux comptes

Conseiller juridique

Responsable du bulletin

Trésorier

Secrétaire

Membre du bureau

Membre du bureau

- M. Vencceslas KRUTA
- M. Pierre-Yves LAMBERT
- Mme Brigitte FISCHER
- M. Jean-Jacques CHARPY
- M. Jean PIEUCHOT
- Mme Josette PIEUCHOT-BILLARDEY
- Mme Françoise BARAUT
- M. Patrice VERRIER
- M. Patrice VERRIER
- Mme Josette PIEUCHOT-BILLARDEY
- M. Jean PIEUCHOT
- Mme Nicole JOBELOT
- Mme Jaroslava JOSYPSZYN
- M. Georges ALEXANDRE
- M. Philippe LALOUFFE
- M. Pierre TRUMBLER

Tous droits réservés. Toute reproduction, même partielle, de cet ouvrage est interdite. Une copie ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constitue une contrefaçon passible des peines prévues par la loi du 11 mars 1957 sur la protection des droits d'auteur.

© Amis des Etudes Celtiques  
17, rue de la Sorbonne, 75005 Paris F  
I.S.S.N. 1270 - 8291

de fondation de la ville, sa datation se situerait vers -40 -30 et serait la dernière construction faite sur un point sacré en rapport avec l'eau, élément primordial associé à la terre et au ciel.

Les fouilles ont révélé des traces d'occupation antérieures aux maisons découvertes par Bulliot qui remontent à la fin du II<sup>e</sup> s. av. J.-C. La découverte d'une base de colonne monolithique laisse supposer un bâtiment important, les pilliers gaulois de construction différente par manque de pierre de taille locale comportaient un poteau central et

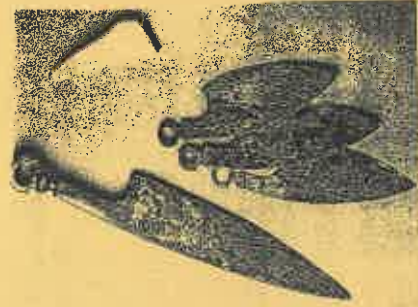


fig. 7. - Couleau, rasoirs et pierre à aiguiser à usage rituel. Tombe St-Georges-les-Baillargeaux (Vienne). II<sup>e</sup> s. av. J.-C.

bois entouré de pierres taillées en tranches de *camembert*. Le couvent, construit au Moyen-Âge et disparu au XVII<sup>e</sup> siècle, a donné son nom à ce secteur, il recouvrait des murs du VII<sup>e</sup> siècle et peut-être plus anciens. De nombreuses sources alimentaient en eau les maisons et les ateliers. La fontaine Saint-Pierre jouait un rôle culturel, on y a découvert un *ex voto* en toile de bronze en forme d'oreille, elle fut l'objet de la dévotion populaire jusq'au XIX<sup>e</sup> siècle.

Au sud du Beuvray, la Chaume est un vaste plateau en partie dénudé, c'est l'emplacement des marchés et des foires que la tradition fait remonter à une haute antiquité. Le rôle fondamental de Bibracte dans le commerce de la Gaule avec la Méditerranée est confirmé par les nombreux débris d'amplores trouvés sur le site. Si on observe le vaste paysage qui s'offre à nous vers le sud, l'intérêt stratégique du Mont-Beuvray paraît évident, les ouvertures vers les bassins hydrographiques de la Seine par l'Yonne, de la Loire, de la Saône et du Rhône par l'Arroux et ses affluents, expliquent la puissance de la cité éduenne incarnée dans ce haut-lieu.  
A proximité de la Terrasse, la chapelle Saint-Martin marque un emplacement sacré où les constructions se sont succédé depuis le I<sup>er</sup> s. av. J.-C. Des salles souterraines au sud du fanum gallo-romain peuvent être interprétées comme un temple à Mithra. La Terrasse, ensemble culturel découvert à l'ouest de la Chaume, rappelle les *Viereckschanzen*, c'est un enclos quadrangulaire délimité par un talus et un fossé, lieu probable des rassemblements politiques et religieux...Peut-être Vercingétorix y fut-il élu chef des armées gauloise ?



fig. 5. - Agrafe de ceinture en bronze à double feuille de gui. Herrnsheim (Allemagne). V<sup>e</sup> s. av. J.-C.



fig. 6. - Épée à poignée anthropomorphe à usage cultuel.

longitudinales assemblées par des clous, les vides étaient remplis par de la terre avec un parement extérieur de pierres sèches locales (rhyolite surtout et granit) très soigné. Cette technique de construction était commune à tout le monde celtique, avec des variantes régionales. Ici le système de fermeture de la porte est encore inconnu car son axe ne correspond pas à l'axe de la plus grande pente. Le rempart découvert par Bulliot aurait nécessité le déboisement de 100 ha et 30 tonnes de minerai de fer, c'est le dernier état de plusieurs fortifications qui se sont succédé depuis le néolithique. En 1992, un deuxième rempart extérieur fut mis au jour, plus étendu et probablement antérieur d'une vingtaine d'années. Le rôle dévolu à ces murs imposants n'était pas seulement stratégique, ils devaient marquer la puissance de la cité éduenne, ils avaient aussi un rôle symbolique qui était de délimiter, comme pour les sanctuaires, deux mondes différents.

La voie ancienne, en pleine forêt, est bordée depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle de haies tressées, elle longe le quartier du Champlain et la Pâture de la Côme Chaudron, ce secteur est situé au bas de l'*Oppidum* et concentre, comme dans beaucoup d'*oppida*, les activités artisanales et surtout métallurgiques. Des ateliers de forgerons, bronziers, orfèvres et émailleurs (l'émail rouge gaulois) y ont été découverts le long de la voie principale, les matières premières provenaient en partie de mines locales.

La Pâture du Couvent était un quartier résidentiel avec quelques activités artisanales qui occupait un plateau intermédiaire, de même que le Parc aux Chevaux avec ses maisons romanisées aristocratiques. Les fouilles ont mis en évidence une volonté d'organisation urbaine, avec des voies perpendiculaires à la voie principale, large de 14 m. Un bassin a été découvert en son centre en 1987, dont l'orientation et la construction soulèvent bien des questions, son plan fait référence au triangle dit de Pythagore basé sur une mesure gauloise, ses parois sont en pierres appareillées de granit rose, son orientation semble déterminée par des préoccupations astronomiques et topographiques : son petit axe correspond au lever du soleil au solstice d'hiver et au coucher du soleil au solstice d'été (au solstice d'hiver, le soleil se lève et se couche dans l'alignement des deux points les plus élevés du Mont-Beuvray). Ce bassin constituerait le cœur, l'*omphalos* de Bibracte, point sacré

Le dieu celte le mieux connu est sans doute celui que les Celtes antiques appelaient Lugus, les Irlandais Lugh, les Gallois Lleu... Sa personnalité s'est particulièrement éclairée ces dernières années à travers une série d'excellentes études, convergentes, en particulier de MM. Bernard Sergent<sup>1</sup>, Daniel Gricourt et Dominique Hollard<sup>2</sup>. Nous avons essayé d'y apporter notre propre contribution en étudiant une série de mythes et légendes qui paraissent lui être attachés<sup>3</sup>. En Galles, l'épouse de Lleu lui arrache le secret des trois conditions extraordinaires qui permettent à son amant de l'assassiner : Lleu est blessé à mort, se métamorphose en rapace (aigle) et disparaît. Son père le recherche et, suivant une truie, le retrouve perché dans un arbre, il l'attire à lui par son chant et le guérit. Il transforme alors l'épouse adultère en chouette (symbole de l'adultère en Grande-Bretagne ancienne), en butte à l'hostilité unanime des autres oiseaux, tandis que Lleu tue l'amant en lui lançant un javelot qui lui transperce le dos.

L'Irlande n'a pas conservé de version aussi explicite que la galloise ci-dessus, mais l'existence d'un récit analogue est assurée par diverses allusions à l'assassinat, par Lugh, d'un amant de sa femme et par le nom attribué à l'adultère : Einghleic, soit *Celle (qui est) en butte à l'hostilité des oiseaux*.

Il apparaît aussi, de plus en plus, qu'une partie de la mythologie gauloise s'est perpétuée à travers certaines très anciennes vies de saints chrétiens. Celle du bourguignon Gengoulph présente un scénario exactement analogue à celui de la légende galloise de Lleu et doit sans doute se reconnaître comme l'écho d'un mythe préchrétien de Lugus : Gengoulph d'Avalon (!) patron des cordonniers, comme Lugus et Lleu, est assassiné par l'amant de sa femme. Ce dernier perd ensuite la vie par un trou dans le dos, et l'épouse adultère finit sa vie en butte au rejet de toutes les autres femmes, réduite à une situation extrêmement honteuse, associée au coucou (symbole des cocus et de l'adultère sur le continent<sup>4</sup>).

Détail dont l'intérêt se vérifiera plus loin : jusqu'à la Renaissance, la fête de saint Gengoulph marquait la date où les veneurs prenaient la place des fauconniers, car ceux-là devaient laisser muer leurs oiseaux.

L'existence d'un mythe gaulois assez proche de celui du Lleu gallois est aussi rendue vraisemblable par toute une série de monuments gallo-romains



Fig. 1. - Coupe de Lyon, en argent. Époque gallo-romaine. *Mythes et dieux de la Gaule*. J.-J. Hatt. 1989.

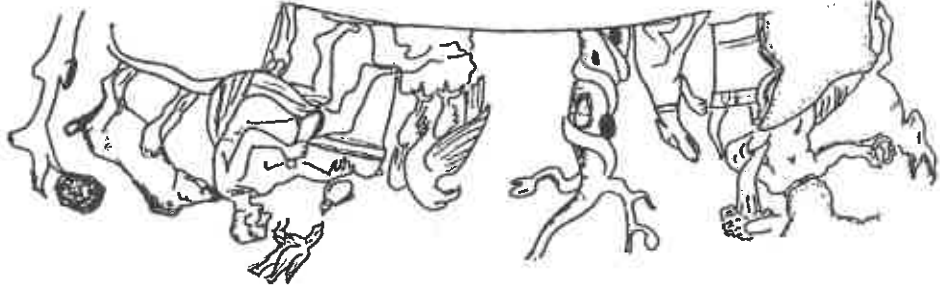


fig. 2 - Dessin développé de la coupe ou goblet de Lyon. Teintées avec son sanglier reçoit la richesse du corbeau de Lug. Essus nu sort du sol. D'après G.-Ch. Picard, 1981.

éléments spécifiques de la légende de Lieu : dieu percé d'un trait se métamorphosant en rapace, arbre, truie, etc 5.

Le sens du mytheme pancelte que tout cela laisse entrevoir nous paraît se révéler à travers quelques autres comparaisons.

L'un des genres littéraires les plus féconds dans le Pays de Galles ancien a été la prophétie. Il en a existé un grand nombre, adaptées assez banalement aux différentes situations politiques et promettant généralement l'expulsion des Anglais et l'indépendance du pays. Presque toutes sont attribuées soit à Merlin l'Enchanteur, soit à l'Aigle.

Tout indique d'ailleurs que Merlin est l'Aigle. Son dossier le révèle comme un être primordial, plus vieux que le monde et qui s'y est réincarneré régulièrement - et de nouvelles réincarnations sont annoncées tant que le monde durera... - comme prophète omniscient, tantôt sous forme animale (notamment d'aigle), tantôt sous forme humaine. Ses principales incarnations humaines auraient été successivement celles de Merlin l'Enchanteur, de Gwion Bach, de Taliesin et de Merlin l'Égaré. Toutes présentent des points communs, mais la plus claire pour notre propos est la dernière.

Merlin l'Égaré est un prince gallois qui provoque, à la suite d'une querelle entre deux fauconniers, une bataille épouvantable au cours de laquelle toute sa parenté mâle est tuée. Il en perd l'esprit et s'enfuit dans les bois (= hors de ce monde), mentalement égaré (= hors de lui). Un envoyé du roi le retrouve, l'attire à lui par son chant et le conduit à la cour où il est provisoirement guéri. Mais bientôt sa folie le reprend et il prophétise alors, notamment la triple condition extraordinaire de sa mort. Conscient de son état, il autorise son épouse à le remplacer mais, le jour des noces, il apparaît monté sur un cerf, arrache un bois de la bête, le lance sur le fiancé, son rival, et le transperce. Après quoi, il demande qu'on lui bâtisse une demeure percée de soixante-dix portes pour qu'il s'y retire et y vaticine en attendant une « réincarnation »...

Cette histoire de Merlin l'Égaré est pancelte. Elle se retrouve notamment en Écosse, attribuée à un certain Lalloken et, en Irlande, attribuée à un certain Suibhne l'Égaré... Et ces versions ajoutent toutes un détail remarquable : pendant qu'il erre dans la forêt, hors de lui et hors du monde, l'Égaré se

et d'adoucir des mœurs jugées trop brutales. Diviciacos, seul druide dont le nom soit resté dans l'histoire, apporte des éléments pour la connaissance de la fonction druidique, César et Cicéron le présentent comme conseiller politique, diplomate et aristocrate portant un armement de guerrier. Rien ne permet d'affirmer que les objets présentés aient appartenu à des druides, mais ils sont assez exceptionnels dans le mobilier funéraire

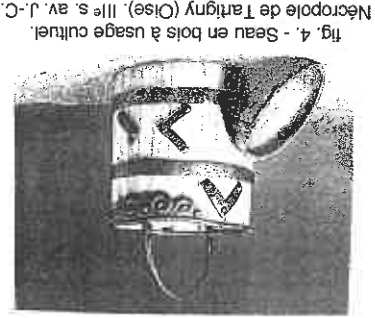


fig. 4 - Seau en bois à usage cultuel. Néropole de Tarigny (Oise). III<sup>e</sup> s. av. J.-C.

pour suggérer que leurs détenteurs occupaient une place particulière dans la société. Certains de ces objets avaient une fonction rituelle évidente : l'épée à poignée anthropomorphe n'est pas une arme de combat, le couteau et les rasoirs en bronze (métal jaune peu résistant) étaient sans doute des instruments sacrificiels, de même que les seaux en bois d'if et autres ustensiles des services à boisson. Les vestiges humains trouvés dans certaines tombes posent la même interrogation, fragments de calottes crâniennes perforées, squelettes en position assise, ont fait l'objet de préparations spéciales qui évoquent des pratiques d'exposition ou d'embaumement.

Au terme de cette visite, l'image du druide apparaît dans sa complexité, comme ces visages humains cachés dans des figurations équivoques et multiformes où se mêlent éléments végétaux, animaux, et humains, ou encore comme ces compositions géométriques qui ne sont pas seulement ornementales mais pourraient constituer une sorte de langage qui serait peut-être l'écriture sacrée des druides. Diviciacos sourtrait devant nos efforts pour comprendre ce personnage essentiel de la société galloise à la fin de l'Indépendance, mais il sourtrait avec malice car il sait bien que, malgré les avancées de la connaissance, le mystère inhérent à sa fonction reste à jamais sauvegardé, comme est préservé le caractère sacré de ses croyances.

111. L'OPPIDUM de Bibracte est construit sur une hauteur qui culmine à 820 m et s'étage sur des pentes souvent raides. Aujourd'hui couvert de forêt, il était, jusqu'au début du XX<sup>e</sup> siècle, le domaine des pâtures et des champs, ce qui rendit possible les fouilles de Bulliot et Dechelette. De nombreuses voies le traversaient, la principale était l'axe nord-sud qui aboutissait à la Porte du Rebout au nord, et aux grandes portes au sud. L'*Oppidum* s'étendait sur une superficie de 135 ha et était entièrement ceinturé de remparts dont il ne reste que les talus, le parcours en fut reconnu par Bulliot au XIX<sup>e</sup> siècle. La Porte du Rebout large de 19 m était protégée par les deux ailes rentrantes du rempart. Ces ailes ont été reconstituées avec des matériaux d'époque et permettent de comprendre la technique de construction du *murus gallicus* décrit par César. Le rempart devait avoir de 4 à 6 m de hauteur pour une épaisseur à peu près identique, l'armature était constituée de poutres transversales et



Fig. 3 - Dés à jouer à usage culturel en os et céramique. (Clermont-Ferrand). III<sup>e</sup> s. av. J.-C.

Déchelette ont été dispersées dans les musées de Dijon, Autun et Saint-Germain-en-Laye, mais dans la synthèse de nos connaissances sur la civilisation celtique à la fin de La Tène. Après la description de cette période, le projecteur est dirigé sur un *oppidum* conservé dans son dernier état, sans bouleversements ultérieurs, qui

nous rend plus proche la vie de nos ancêtres les Gaulois.

II. L'EXPOSITION elle-même occupe un espace assez restreint réservé aux expositions temporaires. Les druides y sont mis à l'honneur mais pour démontrer que nous ne savons vraiment rien de concret sur eux. En effet, cette exposition se propose de détruire l'image-bateau du druide à la robe blanche et à la serpe d'or, afin de nous offrir une image plus réelle grâce aux textes et aux vestiges archéologiques.

Quarante-cinq objets ont été rassemblés pour évoquer les multiples facettes de la fonction druidique. S'ils n'ont pas laissé de texte écrit, ce n'est pas par ignorance de l'écriture, les nombreuses inscriptions découvertes sur des bornes, tuiles ou poteries prouvent que les Gaulois en faisaient un usage courant dans leurs activités profanes. Les druides sont présentés par les auteurs anciens (Posidonios, Diodore de Sicile, au I<sup>er</sup> s. av. J.-C.) comme des prêtres, intermédiaires entre les dieux et les hommes, ils président les cérémonies religieuses marquées par des sacrifices animaux supposant des connaissances anatomiques et par des sacrifices d'armes : épées pliées, casques et umbos de boucliers mutilés. Les druides permettent le dialogue avec la divinité, d'après Strabon ils étaient au sommet de la hiérarchie sacerdotale qui comprenait les *vates* associés aux sacrificateurs et les bardes qui assuraient l'accompagnement musical. Le personnage trouvé sur le site de Paule (Côte d'Armor) qui tient une lyre et porte un torque, est peut-être le portrait d'un barde. Mais les druides ont des connaissances et un rôle qui dépassent le domaine religieux, ils sont détenteurs, après un long apprentissage, de tous les savoirs de leur époque : le calendrier de Coligny nous montre l'étendue de leurs connaissances astronomiques ; les instruments chirurgicaux évoquent leurs connaissances médicales ; les dés à jouer allongés peuvent être associés à des pratiques divinatoires fondées sur la numérogie. Les étranges figures humaines surmontées d'une coiffe interprétée comme une double feuille de gui, les agrafes de ceinture, la tête bicéphale de Roquepertuse, suggèrent l'importance de ces sciences de la nature. La triple règle de vie qu'ils recommandaient, honorer les dieux, ne pas faire le mal, s'exercer à la bravoure, montrent les druides soucieux d'enseigner la morale

métamorphose en rapace Dès lors, la fin de l'autre Merlin - l'Enchanteur - s'éclaire d'un jour nouveau : soit emprisonné par la magie de son amante Viviane, soit simplement las de vivre, il est enfermé dans une prison qui, selon les versions les plus anciennes, est un *esplumoir*, autrement dit une mue, cage fermée et obscure dans laquelle les petits rapaces de chasse perdent leurs plumes et les remplacent par un plumage neuf.

Toutes ces histoires présentent donc un personnage divin/surhumain qui, à une certaine époque, se métamorphose en oiseau/rapace, disparaît hors de ce monde - dans une mort provisoire, dans la forêt sauvage, dans une mue etc, - et en retire un savoir prophétique omniscient.

Après être resté longtemps sceptique, les travaux récents de Schrijver<sup>6</sup> et de Gricourt et Hollard<sup>7</sup>, et ceux plus anciens de C. Ginzburg<sup>8</sup>, nous ont à peu près convaincu que le monde celte ancien a dû connaître des pratiques analogues à celles du chamanisme eurasiatique : pratiques censées permettre à certains, au prix d'une mort et d'une métamorphose en oiseau, de transcender les limites entre ce monde et l'autre, et de ramener de l'autre monde une connaissance surhumaine prophétique.

Il nous paraît donc qu'il y aurait une certaine vraisemblance à reconnaître dans les scénarios attachés à Lugus, Lieu, Lugh, Merlin etc, le mythe d'un dieu ou d'un personnage surhumain, passant ainsi périodiquement de ce monde à l'autre, et puisant dans ce dernier son omniscience prophétique.

Claude STERCKX

Institut des Hautes Études de Belgique

\* Résumé de la conférence de Claude Sterckx, donnée à Paris, le 21 novembre 2000, pour les Amis des Études Celtiques.

#### NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

1. SERGENT (Bernard) — *Lug et Apollon*, Bruxelles, S.B.E.C., 1995.
2. GRICOURT (Daniel) & HOLLARD (Dominique) — *L'ornithomorphose de Lugus*, dans *Ollodagos*, XI, 1998, p. 3-57.
3. STERCKX (Claude) — *Des dieux et des oiseaux*, Bruxelles, S.B.E.C., 2000.
4. STERCKX (Claude) — *Saint Gengoulph, cocu et martyr : Lugus christianisé ?* Dans *Ludus Magistralis*, 65, 1991, p. 35-59.
5. STERCKX (Claude) — *Des dieux et des oiseaux*, p. 41-42. GRICOURT(D.) & HOLLARD (D.) — *Lugus ornithomorphe sur quelques représentations monétaires*, dans *Cahiers numismatiques*, 146, 2000, p. 21-40.
6. SCHRIJVER (Peter) — *On Henbane and Early European Narcotics*, dans *Zeitschrift für Keltische Philologie*, LI, 1999, p. 17-45.
7. Cités plus haut.
8. GUINZBURG (Carlo) — *Storia notturna*, Turin, 1989.

Le 18 octobre dernier, un groupe des A.E.C. s'est réuni au pied du Mont-Beuvray pour aller à la découverte de Bibracte *oppidum* des Eduens. Ce fut d'abord la montée sur le site, à travers la forêt, puis la visite du musée et de l'exposition temporaire *Les druides gaulois*, sous la conduite de Vincent

Guichard, commissaire de l'Exposition.

1. LE MUSEE fut ouvert en 1996 et

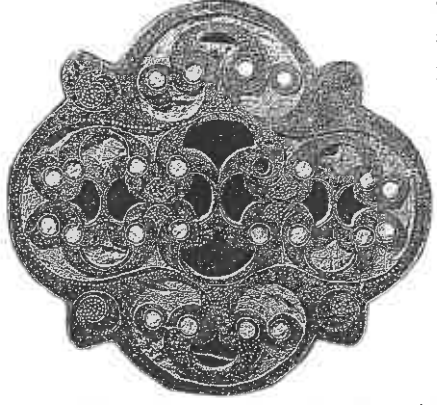


fig. 1. - Plaque de harnais émaillée de Palliard (Oise), 1<sup>er</sup> s. av. J.-C.

fait partie du *Centre archéologique européen*, il comporte un centre de recherches dont l'organisation répond parfaitement à cette vocation. Au 1<sup>er</sup> étage, après l'évocation des découvreurs du site, J.G.Bulliot et J. Déchelette, il retrace l'évolution du monde celtique essentiellement au deuxième Âge du Fer et démontre l'unité de sa civilisation depuis le IX<sup>e</sup> s. av. J.-C. dans la diversité de ses aspects régionaux. Des maquettes (tombes, maisons), des monnaies, vases, bijoux...

témoignent de cette unité.

La période des *oppida* aux II<sup>e</sup> et I<sup>er</sup> s.

av. J.-C. est évoquée à partir de quatre

*oppida* aux sites différents, Manching

(Bavière), Villeneuve-St-Germain (Picardie),

Závist (Bohême) et Bibracte, par de nom-

breses maquettes : portes monumentales,

remparts, quartiers fouillés...

Les activités économiques sont représentées avec des

outils et des plantes dont graines et pollens ont été retrouvés, l'artisanat avec

le travail des métaux depuis les lingots de minerai jusqu'au produit fini, le

commerce intérieur grâce aux monnaies et le commerce international avec les

amphores trouvées sur les sites et au fond des mers. Le château d'un bateau

naufragé a été reconstitué.

Le rez-de-chaussée est consacré à Bibracte avec des maquettes,

dioramas et objets usuels, trouvés sur place ou dans la nécropole de la Porte

du Rebout, qui retracent la vie quotidienne des Eduens avec leurs maisons aux

pavements divers. Un atelier de bronzier a été restitué par la maquette du

résultat des fouilles et les différentes étapes de sa fabrication. Le plan de la

ville éduenne et du chantier de construction de la Porte du Rebout sont

présentés sur des plaques de verre. L'intérêt particulier de ce musée ne réside

pas dans l'accumulation des objets puisque les trouvailles de Bulliot et

« Vercingétorix » est un film à grand spectacle, produit et réalisé en double-version par Jacques Dorfmann, fils du grand producteur français Robert Dorfmann, coproduit avec le Canada et tourné en Bulgarie. Ayant écouté la scénariste Anne de Lesleuc, romancière et « historienne », dans l'émission TV diffusée pour promouvoir le film, nous nous attendions au pire. Nous n'avons pas été déçus. Il n'y a pas d'historique, pas de construction dramatique, les dialogues sont plats et les scènes de bataille succèdent à des *batailles de chiffonniers*. Jacques Dorfmann a cependant disposé de grands moyens qui auraient dû lui permettre de donner au film le charme, peut-être désuet, mais au moins le souffle épique des *peplum* de la Cinécitra, au lieu de perpétuer les fantasmes de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle.



Les Bulgares qui figurent les Gaulois sont vêtus de hardes, ils sont bruns, hirsutes, grosses moustaches... et sont tous affublés d'orbicelles ; nous sommes loin de ce qu'étaient les Gaulois en -50 : on sait que les guerriers portaient des cuirasses, des cottes de mailles et des casques surmontés d'embûlèmes, que leurs chevaux étaient ornés de phalères d'or, d'argent et d'émail. Plutarque, dans *Les vies parallèles*, décrit la qualité de leurs superbes armures et montre les Romains emportant, après la défaite d'Alésia, d'innombrables boucliers, des coupes et des cuirasses ornées d'or et d'argent.

C'est une « chienne » permanente et les scènes ridicules se succèdent en désordre, le siège de Gerovie, par exemple, avec les Gauloises aux murailles s'offrant aux Romains comme des prostituées... or César dans ses *Commentaires* écrit : *quand les Gaulois se furent supplianés, se tournèrent vers leurs époux en leur montrant, à la manière gauloise, leurs cheveux éparés et leurs jeunes enfants, le sein découvert, les bras étendus, elles supplient des scènes sont contrastées au récit, comme l'expédition en (Grande) Bretagne où César entraîne les Gaulois au cri de Vous aurez la morté du butin !... ce qui, dans l'esprit du film, enthousiasme les chefs. Eh bien, relisez *La Guerre des Gaules*, vous y lirez que César emmène les chefs turbulents en otages, et fait assassiner Dumnorix qui s'enfuyait. Vercingétorix/Lambert, hippie triste, est cotifé et vêtu pour un Carnaval.*

rappelons que les monnaies les représentent imberbe et chavalure soignée, c'est d'ailleurs confirmé par la découverte, faite dans les sépultures de guerriers, de panoplies contenant un peigne, des ciseaux et un rasoir. Bien sûr, les monnaies Vercingétorix ne donnent pas l'effigie du chef arverne mais la tête d'Apolon, toutefois l'une d'elles le représente casqué, ce qui n'est pas vraisemblable pour ce dieu.

Hélas, Christophe Lambert ne possède ni aura, ni autorité, il s'est cassé la voix mais n'a pas de texte à défendre, et c'est bien là le comble quand on sait, par César, que Vercingétorix était un magnifique orateur qui enthousiasmait les foules.

César est interprété par Klaus-Maria Brandauer qui, mi-figue mi-raisin, a l'air de s'ennuyer, on est loin de ses brillantes interprétations de « Méphisto » et du « Colonel Roedel » d'Istvan Szabo. Quant à Max von Sydow, mal à l'aise dans le rôle de l'archidruide, il est perdu dans ce film qui ne raconte rien.

Cet énorme ratage est le fruit d'un scénario sans idée, Anne de Lesleuc n'est pas Shakespeare et Jacques Dorfmann n'est pas David Lean. La fin aurait pu être auréolée d'une certaine magie, ce qu'aurait fait un Boormann avec la scène de reddition de Vercingétorix qui, à cheval, tourne autour de César et de son état-major. Il y avait beaucoup à tirer de ce rite magique qui laisse présager le tragique destin de César : car Brutus est là et c'est lui qui, huit ans plus tard, vengera Vercingétorix.

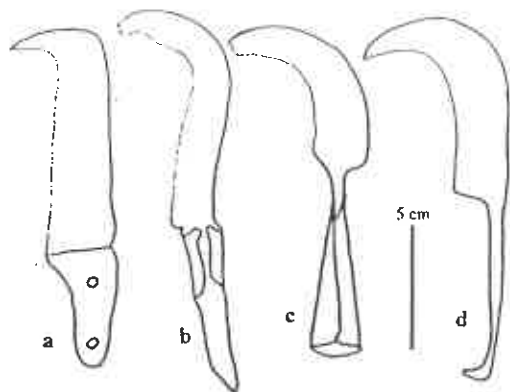


fig. 6. - Serpettes : a) Nécropole de Poix (Marne) IV<sup>e</sup> s. av.J.-C. b) Nécropole d'Ornavasso (Italie) II<sup>e</sup> s. av. J.-C. c) Habitat de Sandberg (Autriche). d) Nécropole de Stadelhof (Allemagne).

de type *falx*, nom générique donné à des outils à lame tranchante et recourbée (faulx, faucille, serpe, serpette...) Le crochet des serpettes de La Tène I était accentué au point de former un angle, comme on le voit sur la serpette trouvée dans une tombe de la nécropole de Poix (Marne).

Pour éviter le choc que produisait cette lame au sectionnement, les artisans lui avaient donné une courbure harmonieuse, ainsi l'outil avait acquis sa forme définitive qui

a perduré jusqu'au début du XX<sup>e</sup> siècle ; dès l'époque de La Tène, la serpette du vigneron répondait à la définition qui en sera donnée vingt-cinq siècles plus tard<sup>14</sup> « la serpette est un outil à main formé par une lame plate de 8 à 10 cm, à bout recourbé pour donner plus d'efficacité au mouvement de sectionnement et empêcher le glissement de la lame. La soie de cette lame est emmanchée dans une poignée en bois de même dimension. »

(à suivre)

René COUTELLE  
Docteur E.P.H.E., Paris

#### NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

1. JULIAN Camille — *Histoire de la Gaule*. T. 3. Paris. 1909.
2. DION Roger — *Histoire de la vigne et du vin, des origines au XX<sup>e</sup> siècle*, p. 68. Éditions Bénévoille. Paris. 1959.
3. KAENEL Gilbert — *Boire et manger à la fin de La Tène, en Suisse occidentale*. Archéologie suisse, 8, p. 152. 1985.
4. MULLER Robert — *A mezőgazdasági vaseszközök fejlődése Magyarországon a késővas-kortól a törökkor végéig*. Zalai Gyűjtemény, 19, p. 833. Zalaegerszeg. 1982.
5. LICHINE Alexis — *Encyclopédie des vins et des alcools de tous les pays*, p. 138 & 224. Éditions Laffont. Paris. 1986.
6. ROUPNEL Gaston — *Histoire de la campagne française*, p. 170. Éd. Plon. Paris. 1932.
7. GARCIA André — *Le vin de Champagne*, p. 3. Éditions P.U.F. 1986.
8. VIRÉ Armand — *Les oppida du Quercy et le siège d'Uxellodunum*. *Bulletin de la Société des études du Lot*, p. 47. 1936.
9. JACQUELIN L. — *Vignes et vins de France*. Éditions Flammarion. Paris. 1960.
10. GRAS Michel — *Les Étrusques. La Recherche*, n° 182, p. 1310. 1986.
11. LACHIVER Marcel — *Vins, vignes, vigneron*. *Histoire du vignoble français*, p. 25-26. Éditions Fayard. Paris. 1988.
- 12 - 13 POLYBE — *Histoire*, III, 7. *Histoire*, III, 88.
14. BARRAL & SAGNIER — (1892).

#### LE NUMÉRAIRE GAULOIS, MIROIR DES DIEUX (deuxième partie)

Dans la vallée de la Loire moyenne, un bronze frappé au début de l'époque gallo-romaine présente un décor de revers inspiré d'un denier romain. Cette pièce a été réalisée en 49 av. J.-C. par Varron, qui était à l'époque, l'un des principaux chefs de l'armée pompéienne d'Espagne. Le modèle doit avoir pour but de rappeler la victoire de Pompée sur terre (symbolisée par un oiseau) et sur mer (évoquée par un dauphin). Or, sur l'imitation gauloise, cet animal marin a été remplacé par un grand personnage ailé, debout, à droite, qui est en marche.

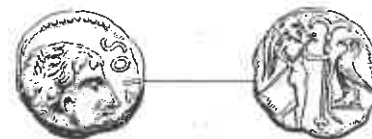


fig. 13. - LT XX, 6388. Bronze frappé dans la vallée de la Loire moyenne.

De la main droite, il tient une sorte de long bâton, dirigé obliquement et terminé par trois boules. S'agit-il d'un sceptre ? Un grand sceptre vertical se trouve dans sa main gauche, il partage en deux le champ de la monnaie. De cette même main, le personnage ailé paraît maintenir, contre le sceptre, un arc dont la pointe lui fait face. Par ailleurs, alors que l'oiseau du prototype était debout sur la ligne de sol, il a été représenté, au revers du bronze gaulois, sur une sorte de perchoir qui se trouve au niveau du genou du personnage. Pour quelle raison ces changements ont-ils été opérés par le graveur celtique. Que signifient-ils ?

Le droit du denier romain présente un buste de Jupiter qui a été copié sur des monnaies trévières. C'est à la même époque que les pièces gauloises portant l'inscription SEGVSIAVS/ARVS ont été réalisées. Ces imitations ne peuvent être fortuites. Notre incapacité à comprendre la nature et le sens de ces transformations n'en est que plus frustrante. Il est évident que le personnage ailé évoque un univers supra-terrestre, mais il garde son secret.

Les images monétaires ne consistent pas seulement en des sortes de tableaux ou de scènes, elles nous offrent aussi la représentation de monstres. Ils sont nombreux et souvent composites : ils résultent de la juxtaposition d'un élément humain et d'un élément animal. C'est le cas de l'extraordinaire cheval à tête humaine qui orne le revers de nombreuses monnaies armoricaines, ou des auriges qui sont mi-humains, mi-insectes.

Le rapprochement s'impose avec un motif identique qui figure sur l'une des plaques du chaudron de Gundestrup. De toute évidence, ces décors extraordinaires appartiennent à un autre univers : celui du sacré. En l'absence de textes qui nous éclairent sur leur origine et leur rôle, nous en sommes réduits à formuler des hypothèses.

La figuration d'astres, qui ont réglé la vie des hommes depuis les

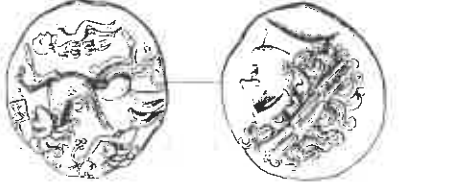


fig. 14. - LT XXXIII, 6829. Statera d'or des Auliques Cénomans.

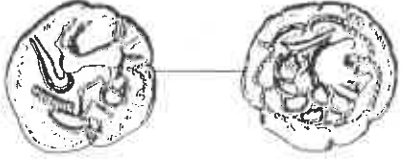


fig. 15. - LT XIII, 4417. Statera picton de bas or.

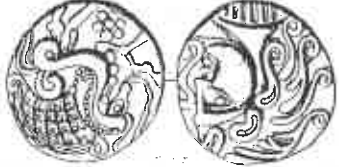


fig. 16. - LT XXXI, 7782. Statera d'or des Parisii. Classe II.

La fusion de deux animaux différents a été à l'origine d'autres monstres. Nous trouvons ainsi un serpent à tête de bélier au revers de deniers séquanes à légende TOGIRIX (fig. 17) et de pièces d'argent attribuées aux Rèmes sans certitude.

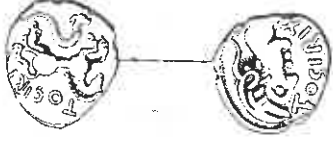


fig. 17. - LT XVI, 5550. Denier d'argent séquane.

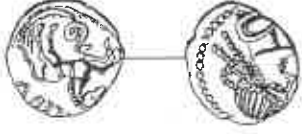


fig. 18. - LT XXIX, 7174 (?). Denier d'argent rème ?

relate que .. en 218, Hannibal après la traversée des Alpes fit camper son armée. Les chevaux furent lavés avec des vins vieux parce qu'il y en avait en quantité, il les tira ainsi de leur état de dépérissement et les débarrassa de la gale<sup>13</sup>.

### c) Les silences de César sur

la vigne dans De Bello Gallico. -

C'est un ouvrage de mémorialiste militaire soucieux de relater à son

avantage sa campagne dans les

Gaules. À aucun moment il n'expose le travail agricole ou artisanal des

Gaulois ; à aucun moment il n'est question de pommiers, de

châtaigniers, de noisetiers pas plus que de vignes. Il est donc imprudent

de se référer aux silences de César pour nier l'existence de la vigne en

Gaule et, par suite, de toute activité

fig. 4. - Service à boisson de la tombe de Vix, Bourgogne. V<sup>e</sup> s. av. J.-C.

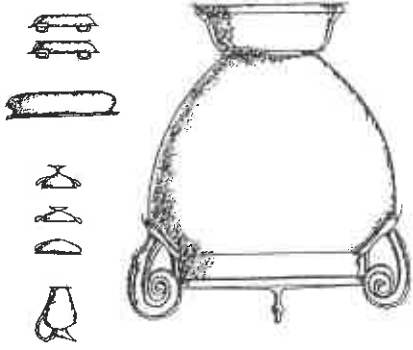
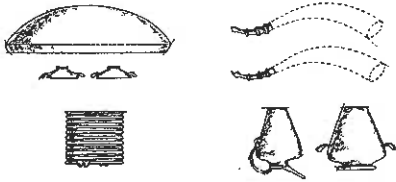


fig. 5. - Service à boisson de la tombe d'Asperg. Milieu V<sup>e</sup> s. av. J.-C.



d) *La présence considérable de marchands de vin romain avant la conquête.* - Le commerce du vin romain n'a pu avoir lieu antérieurement à 150 av. J.-C., Colbert de Beaulieu ne croit pas que le commerce romain ait été possible en *Gallia Comata* avant la conquête car il n'a laissé aucune trace numismatique. Les marchands romains arrivèrent dans les fourgons de l'envahisseur et ne purent installer des comptoirs qu'après -52. César reconnaît que les commerçants romains étaient mal acceptés en -57 et qu'il dut envoyer Galba avec une légion pour ouvrir la route des Alpes.

### III. L'ARCHÉOLOGIE ET LA VITICULTURE CELTIQUE

Outre les amas de pépins de raisin trouvés dans des dépotoirs de l'Âge du Bronze européen prouvant que les hommes s'étaient livrés au ramassage du raisin de manière méthodique, les preuves archéologiques d'une activité viticole celte peuvent être données par les objets retrouvés sur les sites : serpentes de vigneron, fosses à pressoir, passoirs à vin...

a. *Les serpentes de vigneron.* - La grappe attachée au cep par un pedoncule ligneux ne peut être sectionnée que par un outil contondant. Pour que la lame ne puisse pas glisser sur le tégument, son extrémité doit être munie d'un crochet, c'est pourquoi les Celtes ont créé la serpente du vigneron. L'inventaire du mobilier des palafittes en livre des exemplaires en bronze. À l'Âge du Fer, la serpente a trouvé sa place dans la panoplie des outils agricoles



vins italiens. L'existence des vignes indigènes dans nos régions, à l'époque gauloise, est attestée par diverses trouvailles dont le serpillon à vendange<sup>8</sup>.

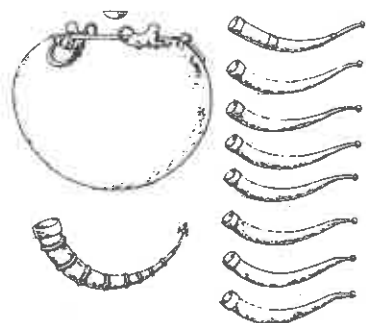


fig. 2. - Service à boisson de la tombe d'Hochdorf (Allemagne). Millieu V<sup>e</sup> s. av. J.-C

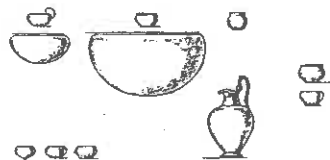


fig. 3. - Service à boisson. Tombe de Sigmaringen/Vilsingen (Allemagne). VI<sup>e</sup> s. av. J.C.

massive de vins étrusques vers le midi de la Gaule qui ne connaissait pas la vigne. Marcel Lachiver<sup>11</sup> accepte qu'il y ait eu une viticulture avant l'arrivée des Romains mais c'était uniquement pour consommer le raisin en tant que fruit car les Celtes ne savaient pas faire de vin. Ces auteurs basent leurs dires sur cinq arguments :

a) *Le climat celtique était impropre au mûrissement du raisin.* - Or les paléoclimatologues sont formels, le climat a très peu changé en Europe centrale et septentrionale depuis la fin des glaciations, c'est-à-dire depuis une dizaine de millénaires. Au dernier millénaire avant notre ère, les raisins pouvaient donc mûrir comme de nos jours.

b) *Les historiens antiques ne citent que la bière et l'hydromel en tant que boisson celte.* - Les textes anciens qui parlent des Celtes sont ceux de voyageurs qui ne se sont pas aventurés au-delà de la périphérie méridionale du monde celtique, ils sont imprécis et de seconde main. Polybe écrit : *nous ne connaissons rien de l'Europe entre Tanaïs et Narbonne jusqu'au septentrion. De tous ceux qui en parlent ou qui en écrivent, on peut hardiment assurer qu'ils parlent sans savoir et ne débitent que des fables*<sup>12</sup>. Il reconnaît plus loin que les Celtes transalpins étaient de bons vigneron et

## 2. Les auteurs qui réfutent l'existence d'une viticulture celtique.

Il ne faut pas oublier que le XIX<sup>e</sup> siècle cultivait l'image de la Rome antique, mais il est extravagant de trouver encore des auteurs qui nient l'existence de la vigne chez les Celtes et de lire des aphorismes tels que *la vigne est essentiellement romaine... les Gaulois ignoraient la viticulture bien qu'ils fussent amateurs de vin... la culture de la vigne est un apport de la romanisation...* Jacquelin a écrit<sup>9</sup> *..Ainsi la vigne est-elle romaine, avec les richesses architecturales la vigne est un des plus précieux vestiges de cet immense bienfait qui nous est venu de Rome, la civilisation !...* Michel Gras<sup>10</sup> *...de nombreux travaux ont montré que l'on avait une exportation*

origines du monde, ne peut surprendre. Nous savons que les Celtes avaient atteint un haut niveau de connaissance dans le domaine de l'astronomie : la complexité du calendrier de Coligny en est la preuve<sup>1</sup>. Certains décors monétaires : globules, cercles, annelets évoquent la lune et le soleil, mais leur identification est souvent incertaine.

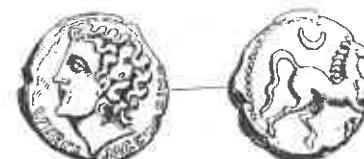


fig. 19. - LT XII, 3777. Statère d'or averne de Vercingétorix

En revanche, les croissants de lune qui figurent au revers des statères de Vercingétorix et les astres entourés de rayons qui abondent sur les deux faces des pièces dites « à l'astre », frappées en Gaule Belgique, ne laissent aucune place au doute.



fig. 20. - LT XXIX, 7235. Statère d'or attribué aux Bellovaques.

Les monnaies gauloises sont fréquemment ornées aussi d'objets liés au culte : le glaive, le maillet et le chaudron, par exemple, qui se trouvent réunis au revers d'hémistatères d'or attribués aux Unelles du Cotentin.



fig. 21. - LT XX, 6931. Hémistatère d'or attribué aux Unelles.

En Narbonnaise, d'innombrables pièces à la croix présentent, dans les cantons du revers, des astres, des triscèles, des haches. Ces décors relèvent probablement de croyances religieuses dont ils sont les symboles.

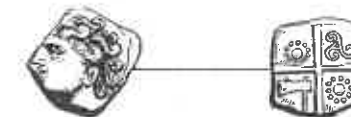


fig. 22. - LT IX, 3298. Monnaie d'argent à la croix.

Nos connaissances en ce domaine s'enrichissent parfois de façon inattendue. Un triangle bouleté figure sur certaines monnaies gauloises ; or, il avait été considéré comme un ornement sans signification particulière. On peut le voir sur des hémistatères donnés aux Unelles et sur les monnaies dites « au personnage courant », frappées par un peuple de la Basse-Seine.

II. LES HISTORIENS QUI ONT PARLÉ DE LA VITICULTURE

1. Les auteurs qui croient à une

viticulture celtique.

Parmi les auteurs qui croient à une viticulture celtique, on peut tout

d'abord citer Camille Jullian : chez nous, la plus ancienne connaissance

du vin remonte aux générations des temps néolithiques, celles qui ont

défriché et discipliné le sol, foudres, barriques, tonnelets, étaient dans la

contre bien avant César, ils sont la preuve d'un trafic de vin autochtone<sup>1</sup>.

Puis Roger Dion : en divers lieux de l'Europe extérieure au monde

méditerranéen, des populations préhistoriques ont tiré des fruits de la

vigne une boisson<sup>2</sup>. Gilbert Kaenel se demande ce qui aurait pu empêcher

les Celtes de Suisse d'utiliser leurs

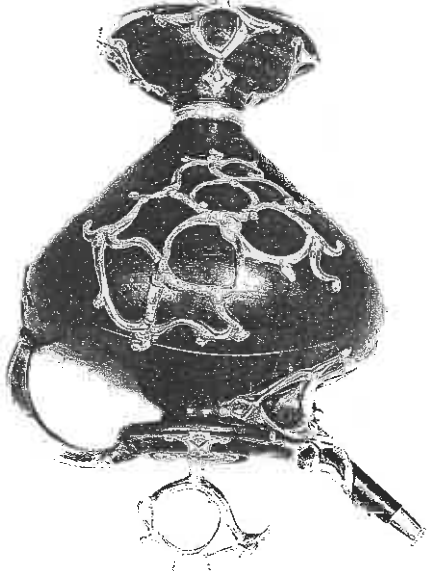


fig. 1. - Cruche à vin, garnitures de bronze Erno-Maloëice (Moravie), III<sup>e</sup> s. av. J.-C.

lambrusques, alors qu'ils étaient en contact permanent avec les vigneronns des

hautes vallées cisalpines<sup>3</sup>. Robert Müller rappelle que avant l'arrivée des Celtes, les autochtones cultivaient déjà la vigne dans les plaines carpatiques<sup>4</sup>.

Alexis Lichine parle des vignobles de Scitia Major dès le début du VII<sup>e</sup> s. av. J.-C., avant même que les Grecs aient fondé l'Helléspot et place Iohn dans

l'Antiquité la viticulture hongroise. Il ajoute : en Gaule, on cultivait la vigne, on faisait du vin en Alsace avant la conquête romaine, on ne sait pas qui

introduisit la vigne en Bourgogne mais on sait que les Romains en trouvèrent quand ils conquièrent le pays<sup>5</sup>. Gaston Koupnel déclare : l'introduction de la

vigne en Gaule a dû se faire à une époque antérieure à la civilisation de La Tène, ce qui exclut l'hypothèse d'une pénétration par la voie rhodanienne<sup>6</sup>.

André Garcia explique que la Champagne possédait des vignes qui produisaient avant la conquête un vin réputé non péchant dont abusait les

populations locales. Et César dit que les légions cantonnées aux portes de Durcorcorum (Reims) en -52, en appréciaient tellement la saveur qu'on dut

les retirer par crainte de voir se relâcher leur vigilance<sup>7</sup>. Armand Viré ajoute

que les classes populaires se contentaient des crus locaux qui ne devaient pas être à dédaigner puisque, après la conquête, un édit de Rome ordonna

l'arrachage des vignes de Gaule car elles concurrençaient fâcheusement les

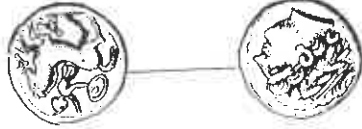


fig. 23. - LT XXIX, 6935. Hémistatère d'or attribué aux Unelles.

Or, l'un de ces objets en bronze a été découvert en compagnie de nombreuses monnaies de ce type. Un peu plus tard, un triangle, de forme et de dimensions identiques, a été recueilli isolément<sup>2</sup>. Il est bien tentant de le considérer comme un élément de caractère votif.

Aussi passionnante que soit l'icnographie, elle n'est pas suffisante pour comprendre les relations du numéraire avec le sacré. L'étude des rites constitue un complément utile à cette recherche. Ils peuvent être classés en quatre grandes rubriques :

1) les pratiques qui semblent liées à la religion ;

2) les offrandes de sanctuaires ;

3) les passages de gués ou de cols ;

4) les dépôts de fondation.

En l'absence de textes, il est bien difficile d'affirmer qu'un usage relève de la religion ; il existe toutefois des coutumes, comme celle du tatouage, qui

pourraient être en rapport avec le sacré. Sur les monnaies des Aulerques Eburoniques, en particulier, la joue du personnage du droit est traversée par

deux lignes pointillées et parallèles au milieu desquelles on voit un zigzag.



fig. 24. - LT XXVIII, 7019. Hémistatère d'or des Aulerques Eburoniques.

La croix, qui figure au même endroit sur les statères parisiens de classe I, pourrait relever du même phénomène.

Dans les temples, les offrandes ont été déposées dès la plus haute antiquité. Les témoignages en Asie mineure et en Grèce sont nombreux depuis

l'invention de la monnaie. Ce rite a existé en Gaule de la même manière. Il répond à un double but : solliciter la bienveillance des dieux et les remercier

pour les dons obtenus. On remarque toutefois la rareté de ces dépôts à l'époque de l'indépendance. C'est après la conquête que cette pratique est

attestée, mais elle l'est de façon très différente selon les régions. En Aquitaine, où le numéraire était rare, les découvertes sont exceptionnelles. Nous avons la

preuve que si les monnaies pouvaient être utilisées dans les pratiques religieuses, elles n'y étaient pas indispensables. Pour faire appel à la

bienveillance divine, d'autres moyens, tels que des sacrifices animaux ou des offrandes alimentaires, devaient être employés. En Gaule Belgique, en

27 Février 2001 à 18 heures  
 Philippe WALTER  
 Médiéviste. Université Stendhal, Grenoble  
 MERLIN, UN MYTHE CELTIQUE AU MOYEN ÂGE

27 Mars 2001 à 18 heures  
 Pierre-Yves LAMBERT  
 Directeur d'études de linguistique et philologie celtique. E.P.H.E.  
 LANGUE GAULOISE  
 LES DOCUMENTS EN CURSIVE LATINE

15 Mai 2001 à 18 heures  
 Venceslas KRUTA  
 Directeur d'études de protohistoire de l'Europe. E.P.H.E.  
 LES CELTES ET L'ITALIE

Toutes nos conférences sont illustrées par la  
 projection de diapositives  
 Elles ont lieu les mardis, de 18 heures à 20 heures

à L'INSTITUT FINLANDAIS  
 60 rue des Écoles, 75005 Paris (métro : Odéon, Saint-Michel ou Cluny)  
 Prix d'entrée : 40 FF pour les non adhérents  
 Gratuit pour les membres A.E.C. à jour de leurs cotisations

-----ooOoo-----  
 Du samedi 18 au vendredi 24 août 2001  
 TOUR DE LA  
 CORNOUAILLES ANGLAISE

(il reste peut-être quelques places)  
 « Cercle d'études mythologiques du Nord (CEM) »  
 Bernard COUSSÉE, 458 bis rue Jules Ferry  
 58283 Raimbeaucourt ☎ 03 27801587

OCTOBRE 2001  
 Visite après inauguration du  
 « LATÉNIUM » à Neuchâtel (Suisse)  
 musée de plein air sur le site de La Tène,  
 ses maisons celtiques reconstituées,  
 ses ponts, son port...  
 Aller et retour en TGV, si possible dans la journée  
 Les détails seront communiqués dans le prochain bulletin

revanche, différents sanctuaires ont livré des milliers de monnaies.

Les passages de gués ont également donné lieu à des offrandes monétaires. Le geste est aisé à comprendre : le voyageur, soucieux de traverser un cours d'eau dans de bonnes conditions, n'hésite pas à offrir à la divinité du lieu une petite partie de son pécule pour obtenir sa protection. Sur ces monnaies, on remarque souvent des entailles qui ont pour but de leur enlever leur valeur commerciale, afin d'éviter toute récupération. C'est ainsi que de nombreux statères des *Parisii* et leurs divisions recueillis à Puteaux (Hauts-de-Seine) et au pont de Charenton (Val-de-Marne) ont été mutilés<sup>3</sup>.



fig. 25. - LT XXXI, 7779. Statère d'or des *Parisii*. Classe V. Revers entaillé.

Le même rite est attesté lors du franchissement des cols. Au Grand-saint-Bernard, par exemple, à proximité d'un rocher sacré, on a pu recueillir plus de quatre cents pièces gauloises. Non loin de là, les ruines d'un temple d'époque romaine ont été dégagées et deux mille monnaies environ ont été trouvées. Il s'agissait d'offrandes à la divinité du lieu : le dieu Pen des Vérages, transformé en *Jupiter Poeninus* après la conquête romaine. Ce sont des dons modestes : les exemplaires d'argent sont rares et le numéraire est le plus souvent usé. Les émissions gauloises les plus représentées sont celles de la région ; elles sont datables du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. Elles sont suivies par les monnaies d'Europe du nord, qui jalonnent un itinéraire reliant la Grande-Bretagne actuelle au Valais, après avoir traversé le nord et l'est de la France, ainsi que le Plateau suisse<sup>4</sup>.

L'archéologie nous a également permis de connaître des dépôts de fondation. Les pièces, disposées dans les bases d'une construction, ont pour but d'attirer la faveur des dieux sur le bâtiment et ses occupants. Le numéraire n'est pas mutilé dans ce cas. Il est vrai qu'il est généralement enfoui dans un trou de poteau à bonne profondeur, le mettant ainsi à l'abri des convoitises. Deux témoignages récents de cette pratique ont pu être étudiés : à Levroux (Indre)<sup>5</sup> et à Saint-Denis-lès-Sens (Yonne). Sur ce site, le trésor découvert en 1992 était spectaculaire. Il se composait, en effet, de 242 globules à la croix, en or. Ces statères, renfermés dans une céramique grisâtre, avaient été placés dans un trou de poteau lors de la construction d'un bâtiment important<sup>6</sup>.

Les monnaies gauloises nous fournissent les répertoires iconographique et linguistique les plus riches du monde celtique. Nous serions donc en droit

**ILLUSTRATIONS**

Les dessins de monnaies sont tous extraits de l' *Atlas des monnaies gauloises* d'H. de La Tour, Paris, 1892, mis à jour par B. Fischer, Paris, 1999, à l'exception des n° 1 et 2, qui figurent dans le *Bulletin de la Société française de numismatique*, 47, avril 1992, p. 305.

**BIBLIOGRAPHIE**

1. DUVAL (Paul-Marie) & PINAULT (Georges) — *Recueil des Inscriptions Gauloises, Les calendriers*, vol. 3, 4<sup>e</sup> supplément à Gallia, Paris, 1986, 442 p.
2. CHAUCHOY (P.), *Mystérieux triangle en ronde-bosse*, *Cahiers numismatiques*, 31, mars 1994, p. 9-11.
3. COLBERT de BEAULIEU (J.-B.) — *Les monnaies gauloises des Parisii*, Paris, 1970, p. 27, n° 62, 66 et p. 144.
4. GEISER (A.) — Grand-Saint-Bernard — *Les monnaies antiques. Guide d'exposition*, Lausanne, 1989.
5. FISCHER (Brigitte) — Le trésor monétaire gaulois de Levroux (Indre), *Études celtiques*, 22, 1985, p. 73-80.
6. BARFANDON (N.), *et al.* — Le trésor de Saint-Denis-lès-Sens : le point sur une étude en cours, *Bulletin de la Société française de numismatique*, octobre 1993, p. 637-644.
7. MURLET (E.) & CHABOUILLAT (A.) — *Catalogue des monnaies gauloises de la Bibliothèque nationale*, Paris, 1889, p. 252.
8. CÉSAR — *Guerre des Gaules*, VI, 16, 1.
9. *Op. cit.*, VI, 17, 1.
10. *Op. cit.*, VI, 14, 3.

**POUR LA MÉMOIRE DE RENÉ COUTELLE**

*Les Amis des Études Celtiques* viennent de perdre en René COUTELLE (18.8.1912 - 28.12.2000), l'un de ses membres fondateurs et l'un des plus anciens parmi ses membres bienfaiteurs. Il était aussi pour nous un ami très cher, il avait beaucoup collaboré aux travaux de notre association et ceci depuis sa fondation. Il était passionné d'histoire et d'archéologie et avait passé brillamment une thèse sur « *Le Vin en Gaule* », puis il s'était attaché à démontrer l'usage antique du fer à cheval chez les Celtes. Nous sommes heureux d'avoir commencé à publier quelques extraits de son étude sur la fabrication du vin en Gaule, nous lui rendrons un nouvel hommage en diffusant prochainement l'étude sur le « *Le fer à cheval* », dont il fut le promoteur et le principal animateur. Sa disparition affecte profondément tous les membres de notre équipe.

Nous présentons à sa compagne, ainsi qu'à toute sa famille, nos sincères condoléances et nos pensées attristées.

Venestas KRUTA

d'attendre des inscriptions d'utiles informations. Cet espoir est déçu : une unique légende monétaire évoque peut-être un nom divin. Il s'agit du terme ESVIOS, qui figure au droit d'une pièce d'argent du trésor de Jersey. Une autre pièce au décor différent, mais de même origine et même nature, porte la légende inachevée ESVI. (BN 10380 et 10381) 7.

Ce témoignage isolé, incertain, est fragile.



fig. 26 - LT XXV, 10380. Petite monnaie d'argent du trésor de Jersey.

Au terme de cette étude, nous pouvons conclure que le rôle de la monnaie, dans la société gauloise, a été fondamental. C'est d'abord et avant tout un instrument d'échange. La richesse qu'elle concrétise est essentielle pour la vie des hommes, mais il ne faut pas oublier qu'à cette époque, la prospérité est le plus souvent considérée comme étant un don divin. Ce double phénomène apparaît très clairement dans la Guerre des Gaules. César écrit, en effet, au livre VI : « *Tout le peuple gaulois est très religieux* » 8. Nous trouvons la suite et le complément de cette affirmation immédiatement après « *Le dieu qu'ils honorent le plus est Mercure : ses statues sont les plus nombreuses... Il est celui qui est le plus capable de faire gagner de l'argent et de protéger le commerce* » 9. Il est donc indiqué sans équivoque que la divinité primordiale est celle qui dispense la richesse. Nous ne pouvons pas trouver de preuve plus éclatante. Le numéraire opère un aller-retour très logique entre le monde divin et le monde des hommes : ces pauvres créatures implorent les divinités pour obtenir abondance, bonheur, santé. Il est légitime qu'une partie de ces dons soit restituée à leurs dispensateurs. Les monnaies ne sont pas pour autant des objets sacrés : leur refonte le prouve. Ce qui prévaut est la valeur des pièces et non leur nature. Il n'y a pas d'effigies privilégiées pour les offrandes à caractère religieux : le numéraire utilisé est celui de la région.

Pour les relations commerciales, comme pour les relations divines, le monnayage n'est qu'un intermédiaire, un « agent de liaison » Son rôle le plus intéressant, cependant, est subversif. Par César, encore 10, nous savons que les druides refusaient la codification écrite des grands principes et préceptes de la religion, mais les monnaies nous prouvent qu'ils ont accepté (peut-être utilisé à leur profit) la représentation de mythes, l'évocation de certains aspects du culte sur ces petits lingots métalliques qui circulaient entre les mains du peuple. Des hommes habiles, qui exerçaient l'autorité religieuse et avaient sans doute un pouvoir politique, ont su se servir des dieux pour satisfaire leurs ambitions, en utilisant ce moyen de propagande privilégiée qu'est le numéraire. N'y a-t-il pas là un superbe sujet de réflexion ?

Brigitte FISCHER  
C.N.R.S., Paris.